

EN HIVER, JUSQU'À 70 % DE LA
POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE

PEUT PROVENIR

~~DES INDUSTRIES~~

~~DU TRAFIC AUTOMOBILE~~

DU CHAUFFAGE INDIVIDUEL AU BOIS

(UTILISÉ DANS DE MAUVAISES CONDITIONS !)

Si le chauffage au bois est appelé à se développer pour répondre aux enjeux du changement climatique, lorsqu'il est utilisé dans de mauvaises conditions (appareils peu performants, foyers ouverts, appareils vétustes, bois humide) il peut fortement contribuer à la pollution de l'air.

Pour limiter l'impact de votre chauffage sur la qualité de l'air,
les bons gestes existent !

RENSEIGNEZ-VOUS SUR :

delair.air-rhonealpes.fr



Cette campagne est diffusée en partenariat avec la
Direction régionale de l'ADEME et le réseau IERA

